



CABINET
Service communication

Marseille, vendredi 31 octobre 2014

**POPULATION ROM À MARSEILLE :
ÉVACUATION D'UN IMMEUBLE RUE JEAN ROQUE (1^{ER} ARR.)
LE 31 OCTOBRE 2014**

A la suite d'une décision de justice intervenue le 3 juillet 2014, le Préfet des Bouches-du-Rhône a octroyé le 30 octobre 2014 le concours de la force publique afin de procéder à l'évacuation d'un squat sis 25 rue Jean Roque à Marseille.

Cet immeuble faisait l'objet d'un arrêté de péril du maire de Marseille du 15 octobre 2012 prononçant l'interdiction d'occupation en raison du très mauvais état général de ce bâtiment, en particulier de ses installations électriques.

Ce matin, lors de l'évacuation, a été constatée la présence de 4 familles roms soit 20 personnes dont de très jeunes enfants.

Immédiatement des dispositions ont été prises afin de proposer aux intéressés une mise à l'abri durant plusieurs jours.

Ce délai permettra d'effectuer un diagnostic social approfondi de leur situation, sachant qu'une famille a décidé de quitter les lieux sans donner d'indication sur sa destination.

Les coordonnées d'un référent social leur ont été communiquées leur offrant ainsi la possibilité de le solliciter en cas de nécessité.